



Paris, le 3 avril 2020

**Communiqué de mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2019  
de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances informe le public que le Document d'enregistrement universel 2019 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 2 avril 2020, sous le numéro D.20-0240.

Le Document d'enregistrement universel intègre :

- le Rapport financier annuel 2019,
- le Rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Crédit Agricole Assurances ([www.ca-assurances.com/Espace-Investisseurs](http://www.ca-assurances.com/Espace-Investisseurs)) ainsi que sur le site internet de l'AMF.

**A propos de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 700 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2019 s'élève à 37,0 milliards d'euros (normes IFRS).

**[www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)**